

INFORMATIONS PRATIQUES



- Organisé par :
- Tarif : 4 € le mètre linéaire ou 3 € à partir de 3 mètres réservés
- Installation des exposants dans la cour de l'école de 8h à 9h30. L'accès se fera par la rue Serpentine pour récupération de votre(s) n° d'emplacement et l'installation se fera dans l'ordre d'arrivée.
- Une fois installés, les vendeurs devront déplacer leur véhicule.
- Possibilité de se garer sur le parking de la maison des sports (entrée rue Serpentine)
- Ouverture au public à partir de 9h30.
- Restauration (saucisses ou merguez-frites) et buvette sur place
- Une boisson offerte pour chaque stand d'exposants



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner sous enveloppe avant le 22 mai 2015

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

*Merci de fournir une PHOTOCOPIE (recto verso) de
votre PIÈCE d'IDENTITÉ*

Carte d'identité Passeport Permis de Conduire

N° Délivré par

Le

Nombre de mètre linéaire : x 4 € = €

OU si au moins 3 mètres x 3 € = €

Règlement :

Par chèque (à Amicale laïque de groupe scolaire Léonce Gluard)

En espèces (merci de prévoir la somme exacte)

**J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres
manifestations de même nature au cours de l'année 2015.**

Fait à : Le :

Signature :

Organisation & Règlement

➤ Horaire :

- Les emplacements seront accessibles aux vendeurs de 8h à 9h30.
- L'accès au public se fera à partir de 9h30.

➤ Organisation :

1. La réservation d'un ou plusieurs emplacements ne se fera que si le chèque est joint à l'inscription ;
2. Les professionnels ne sont pas admis ;
3. L'inscription sur place sera possible en fonction des places restantes ;
4. La vente se situe dans la cour de l'école ;
5. Les vendeurs devront retirer leur véhicule du site après leur installation ;
6. Sont exclus de la vente les animaux vivants, les armes et l'alcool ;
7. Aucune vente de produits alimentaires de consommation immédiate n'est autorisée sur le site sauf accord de l'organisation ;
8. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte ;
9. Les organisateurs dégagent leur responsabilité concernant d'éventuels vols ou dégradations ;
10. Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer ;
11. Il ne sera procédé à aucun remboursement, même en cas d'intempéries ;
12. Lors du contrôle des exposants en début de matinée, il sera demandé de présenter une **pièce d'identité** ;
13. L'inscription au vide grenier implique le respect de ce règlement.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'amicale au :
06.28.18.23.19 ou al.leoncegluard@laposte.net ou www.al.leoncegluard.free.fr

Des cadeaux en double ou en triple ?
Des jouets qui ne servent plus et vous encombrant ?
Envie de changer de déco ?
Besoin de place dans le grenier ou la cave ?

Donnez une seconde vie à vos objets lors du

VIDE-GRENIER

Cour de l'Ecole Léonce Gluard – LA ROCHE SUR YON

Dimanche 31 mai 2015

